

APPEL À CANDIDATURE CDI TEMPS PLEIN : ENTRAINEUR ET AGENT DE DEVELOPPEMENT CLUB



I- DESCRIPTIF DU POSTE

Dans une dynamique de développement, due notamment à l'arrivée dès septembre 2017 d'une salle dédiée au badminton (visuel ci-dessus), le BADMINTON DU PAYS VOIRONNAIS recherche activement un entraîneur / agent de développement. Il s'agit d'un contrat en CDI à temps plein, avec une prise de poste au 1er septembre 2017.

Vous évoluerez dans des locaux de qualité professionnelle, identiques à ceux utilisés par le pôle espoirs régional et le futur pôle France de badminton. Sous la direction du conseil d'administration et des adhérents du club, vous vous attacherez à remplir les objectifs qui vous seront fixés pour que le BADMINTON DU PAYS VOIRONNAIS devienne un acteur majeur du badminton en Isère et en Auvergne-Rhône-Alpes.

Vous êtes professionnel de l'encadrement du badminton et êtes prêt à relever le défi de développer un jeune club : votre profil nous intéresse !

II- PROFIL RECHERCHÉ

1- DIPLÔMES

Nous étudierons attentivement toutes les candidatures, néanmoins les points suivants seront appréciés :

- Niveau d'études : BAC +3
- Détenteurs des diplômes DEJEPS/DESJEPS badminton ou BESS1/BESS2 (nous pouvons vous accompagner dans ces formations)

2- EXPÉRIENCE

Une expérience d'encadrement et de participation au développement au sein d'un ou plusieurs clubs de niveau régional est souhaitée.

3- QUALITÉS

Autonome, dynamique, méthodique et doté d'un excellent sens de l'écoute et d'un bon relationnel, vous savez prendre des initiatives et proposer des idées novatrices.

III- MISSIONS

- Au sein d'un club en développement vous assurerez l'encadrement de tous les publics, du minibad débutant à l'adulte compétiteur.
- Vous accompagnerez les équipes d'interclubs depuis leur création en début d'année jusqu'à la fin de la saison.
- Vous serez le principal acteur de la montée en niveau du club, souhaitée par le conseil d'administration.
- Vous serez le 1^{er} agent de développement du club et accompagnerez l'augmentation du nombre d'adhérents.
- Hiérarchie : vous serez sous la direction du conseil d'administration et du Président du club.

IV- PLANNING ET SALAIRE

1- TEMPS DE TRAVAIL 35h annualisées

Votre temps de travail sera partagé de la manière suivante :

- 1/3 : travaux administratifs (télétravail possible).
- 2/3 : entraînements en après-midi et soirée + 10 à 15 weekends dans l'année.
- 1 jour libre par semaine minimum, en plus des weekends non travaillés.

2- TRAITEMENT ET SALAIRE

- Salaire de base 21 000 € brut annuel à négocier selon expérience et diplôme (groupe 3 ou 4 de la CCNS).
- Prime sur objectifs / tickets restaurants et ou chèques vacances.
- Remboursement des frais kilométriques pour les déplacements le weekend.
- Mutuelle.
- Dotation annuelle des sponsors (chaussures + raquettes + textiles...).

Pour candidater, merci d'envoyer votre **CV** ainsi qu'une **lettre de motivation** à l'adresse : badbpv@gmail.com
Il sera apprécié que vous joigniez également un document décrivant votre **projet pour l'encadrement et le développement du club** (2 pages maxi).

Pour obtenir plus d'informations sur le poste, merci de nous contacter à l'adresse e-mail ci-dessus ou par téléphone au 06 87 73 00 32.